

Subventions exceptionnelles

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les subventions exceptionnelles suivantes :

Associations	Proposition
Lycée Victor HUGO : attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre du Festival International des Arts et Technologies	500 €
Institut Marc SANGNIER : attribution d'une subvention exceptionnelle pour le colloque «Le Sillon de Marc Sangnier et la Démocratie Sociale»	1 500 €
Amicale des Anciens de la Légion Étrangère de Franche-Comté : attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'achat d'un drapeau	400 €
Amicale des anciens chasseurs à pied, alpins, cyclistes et portés «Les Diables Bleus de Besançon» : attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'achat d'une plaque commémorative du 150 ^{ème} anniversaire de la création de 13 ^{ème} bataillon de chasseurs à pied à Besançon	400 €
Croix Rouge Française pour séisme du Maroc	3 000 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 5 800 €, est à prélever sur les crédits du BP 2004 inscrits au chapitre 65.020.6574 CS 48020.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 7 avril 2004